

POUR NOUS CONTACTER

Partenariat territorial

Pilote : 06 49 89 72 48

Par mail :

maia@nepale.fr

Gestion de Cas

Contact : 01 69 83 66 10

En ligne via le guichet intégré :

<https://maillage91.sante-idf.fr>

Hôpital Dupuytren

Bâtiment Sénart /A – Rez-de-Chaussée

1, Avenue Eugène Delacroix 91210 Draveil

VOTRE ÉQUIPE À LA MAIA ESSONNE NORD-EST :

Sarah ZIANI-GIRARD • Pilote

LES GESTIONNAIRES DE CAS

(et leur spécialisation) :

Nadine BACHELET • Soins infirmiers

Cristiana COELHO • Psychologie du vieillissement

Justine DURVIE • Conseil en économie sociale et familiale

La MAIA Essonne Nord-Est est portée par l'Association NEPALE en cohérence avec d'autres projets, ancrés dans la proximité, à destination des usagers, de leurs entourages et des professionnels de santé ou médico-sociaux, en ville ou en établissements :



ASSOCIATION NEPALE

MAIA et CLIC Essonne Nord-Est

Réseau de santé plurithématique Essonne-Nord

Tél. : 01 69 63 29 70 – Fax : 01 69 80 64 21 – Mail : contact@nepale.fr – Site : www.nepale.fr



L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Ce service est
en accès libre et gratuit
grâce au financement
de l'ARS Île-de-France



MÉTHODE D'ACTION POUR
L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE
ET DE SOINS DANS LE CHAMP
DE L'AUTONOMIE



La MAIA Essonne Nord-Est a pour objet la co-construction d'un nouveau modèle d'organisation territoriale entre les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social impliqués dans le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie. Ses missions incluent la concertation, l'intégration des acteurs par le partage, la gestion de cas.

Appelez notre pilote au **01 69 83 66 10**
ou écrivez à maia@nepale.fr

La MAIA Essonne Nord-Est s'adresse aux professionnels de santé en ville, aux établissements de santé et médico-sociaux, aux services en charge des questions sociales et juridiques, aux services d'aide à domicile accompagnant des personnes âgées de + 60 ans :

- dont la situation présente une complexité médico-psycho-sociale forte au domicile,
- et habitant Boussy-Saint-Antoine • Brunoy • Crosne • Draveil • Épinay-sous-Sénart • Montgeron • Quincy-sous-Sénart • Varennes-Jarcy • Vigneux-sur-Seine • Yverres.

Face à la complexité de l'organisation territoriale de la prise en charge de la perte d'autonomie :

- la MAIA facilite l'accès aux dispositifs de prise en charge et d'aides existant sur le territoire : sa mission de Guichet Intégré,
- elle décloisonne les différents secteurs et aide à construire un projet commun entre tous les acteurs, décideurs, financeurs et responsables de services d'aide et de soins : sa mission de Concertation.

Cette dernière s'exprime tactiquement auprès des partenaires locaux et stratégiquement auprès des financeurs.

Face à la complexité d'une situation médico-psycho-sociale à domicile :

- la MAIA propose la Gestion de Cas, suivi personnalisé, intensif et au long cours des personnes en situation complexe.

Le Guichet Intégré fournit des outils pour :

- identifier les lieux d'accueil, les offres de services d'aide et de soin de proximité sur le territoire : **Annuaire en ligne (ROR, Maillage91...)**,
- repérer les alertes sur la santé, les aspects sociaux-économiques, la perte d'autonomie en utilisant un questionnaire plus approfondi, dès la phase d'accueil : **Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation (en ligne sur <https://maillage91.sante-idf.fr>)**,
- apprendre à orienter l'utilisateur de manière optimisée vers le bon interlocuteur en fonction de sa demande et/ou des besoins identifiés en simplifiant les démarches nécessaires pour activer les dispositifs existants : **Formations mensuelles à la pratique en Guichet Intégré.**

Pour participer au projet commun de territoire par la Concertation et l'Intégration, il vous faut :

- être un professionnel ou un acteur du territoire dans le champ de la santé, du médico-social et du social,
- intervenir auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie,
- intervenir sur le territoire des 10 communes listées en couverture,
- nous contacter,
 - soit par téléphone, au 06 49 89 72 48,
 - soit par mail, maia@nepale.fr.

La Concertation est structurée en réunions et groupes de travail :

- **au niveau du territoire** : avec les responsables d'aide et de soins impliqués dans le maintien à domicile de la population âgée (**Table de Concertation Tactique**).
- **au niveau départemental et régional** : avec les décideurs et financeurs des politiques gérontologiques pour adapter l'offre aux besoins du terrain (**Table de Concertation Stratégique**).

Si vous ne trouvez pas ici
la réponse à vos questions

> Visitez : www.nepale.fr